

## NOS RELATIONS avec les inspecteurs

par

**J. Thireau  
C. Freinet**

Notre camarade Thireau D. D<sup>1</sup> de l'Eure-et-Loir, nous écrit :

1<sup>o</sup>. *Nous avons pris position vis-à-vis de deux Inspecteurs Primaires qui ont eu des histoires avec deux camarades qui font leur travail consciencieusement.*

2<sup>o</sup>. *Avez-vous, à l'ICEM, reçu des doléances, d'autres départements, relatives à ce même sujet ?*

3<sup>o</sup>. *Il faudrait inquiéter la Commission des Inspecteurs Primaires de façon à ce qu'ils prévoient un moyen de défense des instituteurs consciencieux.*

4<sup>o</sup>. *Dans l'affirmative du 2<sup>o</sup>, il faudrait réagir sur le plan national.*

5<sup>o</sup>. *Dans un article de L'Éducateur, il faudrait recommander aux maîtres, pour se défendre, de disposer, dans leur bureau, du dossier pédagogique n° 2 « les Instructions Officielles » et des pages (pour une fois) de la dernière Ecole Libératrice, article de Guillaume.*

6<sup>o</sup>. *Veux-tu nous tenir au courant de la situation ?*

Oui, on nous signale de temps en temps des histoires semblables. Nous tâcherons de les régler sans bruit car nous ne croyons pas qu'actuellement une campagne de presse puisse arranger les choses et améliorer la situation. Quand on est en position de force, comme nous le sommes maintenant, il vaut mieux insister sur les succès et minimiser le plus possible les derniers sursauts de la résistance.

Mais :

1<sup>o</sup>. Tu as raison, il faudrait que la commission des I.P. se saisisse de l'affaire et qu'elle étudie avec quelques-uns de nos camarades comment éviter le retour d'accidents semblables. Je crois qu'Ueberschlag s'était occupé de la question. J'aimerais que à l'occasion du Congrès, il nous dise ce qu'il en pense.

2<sup>o</sup>. Les camarades peuvent toujours alléguer la légalité et se référer aux I.M. Le droit serait certes pour eux. Mais le fait d'avoir le droit pour vous n'arrangera pas forcément les choses.

Au contraire peut-être. A moins que vous vous sentiez de taille à bagarrer, ce qui, dans bien des cas, peut être payant. Mais alors il faut savoir encaisser des coups le cas échéant. Il faut bien montrer de temps en temps que nous ne sommes pas prêts à nous laisser faire.

3<sup>o</sup>. Mais surtout je compte beaucoup pour améliorer le climat sur les changements d'orientation et de tactique que nous sommes en train d'opérer, et que j'expose dans le dossier joint à ce numéro.

Si l'I.P. se trouve devant une forme d'Ecole qui n'est pas seulement le contre-pied de l'Ecole habituelle, s'il retrouve quelques manuels, des exercices méthodiques à contrôler, une méthode qui lui donne assurance il ne

pourra rien condamner. Je conseille de dire au besoin à l'I.P. :

— Vous voyez bien que je suis loin de pratiquer les TF telles qu'elles nous sont recommandées. Je pratique l'École traditionnelle améliorée et techniquement modernisée.

Ce n'est pas seulement une question de mots, mais une sécurité qui n'est

pas sans valeur, surtout au second degré : ne dites pas que vous pratiquez les techniques Freinet (ce qui n'est jamais que très partiellement exact) mais que vous améliorez les techniques traditionnelles conformément aux instructions officielles et aux recommandations des pédagogues, ce qui est d'ailleurs plus exact.

C. F.